

Belfaux récupère un peu de l'argent dérobé

Une somme provenant de la saisie et la vente des biens de l'ex-boursier communal indélicat est ristournée à la commune.



LA LIBERTÉ

20 décembre 2023

Patrick Chuard

Le budget 2024 de la commune prévoit un déficit de 712 000 francs pour un total de revenus de 14 millions.

© Alain Wicht-archives

(Conseil général
19 décembre 2023)

La commune de Belfaux récupère une somme de 465'700 francs suite à la vente de divers biens et au séquestre de plusieurs comptes bancaires appartenant à l'ex-boursier communal. Celui-ci s'était vu infliger une peine de sept ans et demi de prison ainsi que le séquestre de ses biens par la justice fribourgeoise, après avoir détourné près de six millions de francs en un peu plus d'une décennie. Une peine confirmée en juin dernier par le Tribunal fédéral (TF). «Nous avons reçu cette somme ainsi que 200'000 francs de notre assurance», a indiqué mardi soir le vice-syndic, François Vallat, en séance du Conseil général. Et de préciser qu'un bien immobilier en Espagne et un autre au Brésil «doivent encore être réalisés, mais nous n'avons pas plus d'informations à ce sujet».

Le Conseil général a accepté mardi soir à l'unanimité un budget 2024 prévoyant un déficit de 712'000 francs pour un total de revenus de 14 millions. Le budget est négatif pour la quatrième année de suite «mais les comptes restent positifs», a rappelé Thierry Nydegger, président de la Commission financière. Et de souligner une «gestion rigoureuse» des finances, lesquelles sont plombées par «des charges liées qui augmentent encore de 5,5% cette année». Le législatif a accepté d'investir quelque 90'000 francs pour revitaliser les berges de la Sonnaz et créer un parc d'agrément «riche en biodiversité». Une fois la subvention cantonale et celle de l'agglomération de Fribourg déduites, l'opération ne coûtera que 37'000 francs à la commune.

L'organe délibérant a en revanche renoncé à dépenser 58'000 francs pour des études concernant les bâtiments communaux. «Le but de ces études serait d'anticiper et d'éviter de devoir rénover des bâtiments dans l'urgence», a indiqué le conseiller communal Vincent Schickel, en charge de l'aménagement, des constructions et des bâtiments. Les groupes politiques ont préféré unanimement reporter une telle dépense en attendant d'avoir défini une stratégie communale plus claire.